

compartiment en communication avec l'intérieur. Une galerie plus intérieure, et concentrique avec la première, est mise en communication avec celle-ci et avec la cheminée, qui occupe le centre de la construction. Le foyer est mobile et peut être établi dans chaque compartiment. Cette disposition ingénieuse permet d'utiliser, pour cuire les briques crues, le chaleur des briques déjà cuites. Dans ce but, on ouvre les portes des deux compartiments où se trouvent les dernières briques cuites, on ferme les communications de ces compartiments avec la cheminée, on ouvre leur communication avec le compartiment où se trouvent les briques crues, et qui est ouvert lors en combustion, et l'on met ce compartiment en communication avec la cheminée, par la cheminée, passe sur les briques cuites, se chauffe en les refroidissant, atteint ensuite les briques crues, qu'il contribue à cuire, et s'échappe par leur cheminée. Quand la cuisson est complète pour ce compartiment, on fait progresser le foyer, on isole le compartiment en arrière et du côté de la cheminée, on met en communication avec l'extérieur et le compartiment suivant, on ouvre la communication de celui-ci avec la cheminée, et l'on recommence pour chaque compartiment la même série d'opérations. Dans le temps nécessaire pour accomplir cette rotation, on a déformé les briques refroidies et on les a remplacées par des briques crues, de façon qu'il n'y a ni interruption dans le travail ni perte de calorique. La rotation complète, quand la cuisson marche régulièrement, s'effectue en douze jours : un par compartiment.

Fabrication des briques crues. En dehors de la qualité de la matière, qui exige que certains auteurs ont eu cause plus spéciale qu'on demande aux briques crues, la fabrication de celles-ci n'offre guère de particularité remarquable que dans le montage. À ce point de vue, les machines à briques crues ressemblent beaucoup aux machines Clayton pour les briques ordinaires. Seulement, les filières, au lieu de consister en une simple ouverture rectangulaire d'une section égale au produit de la largeur des briques, sont percées de quatre ouvertures principales donnant issue à autant de prismes, et chaque prisme rencontre, dans son épaisseur, autant d'obstacles rectangulaires qu'on veut y ménager de canaux intérieurs. À leur sortie, ces prismes sont découpés en briques au moyen d'un archet que l'ouvrier abaisse transversalement.

Les avantages des briques crues sont très-évidents; peut-être les a-t-on exagérés. Leur résistance, très-supérieure, dit-on, à celle des briques pleines, a besoin d'être démontrée; mais leur légèreté les rend très-précieuses dans une foule de circonstances, notamment dans la construction des cloisons en porte-à-faux et des voûtes. L'exemple du pont de l'Alma, à Paris, est des plus frappants. Construit d'abord en pierre et chargé de la chaussée, il céda sous le poids, non pas au point de s'écrouler dans le fleuve, mais en ébranlant tous les piliers, menant à terre craindre une chute prochaine. Sur l'avis des architectes, on se hâta d'enlever la chaussée, on répara le pilier ébranlé, on remplaça les briques crues par des arcs superposés en briques crues, on rétablit la chaussée, et le pont, livré à la circulation, n'a plus subi depuis le moindre ébranlement.

Au point de vue de la solidité des voûtes en briques, les expériences faites à la gare de l'Orléans sont moins convaincantes. En 1852, les ingénieurs, ayant résolu d'établir sur des voûtes la gare d'arrivée des voyageurs, et ayant besoin de ménager l'espace en donnant à ces voûtes la moindre épaisseur possible, songèrent aux briques crues, mais ne voulurent pas tenter cette hardie aventure sans s'être livrés à des expériences décisives. Ils construisirent, dans ce but, un arc de 5 mètres de portée, de 0m,50 de fût et formé seulement de deux rangs de briques superposés. Dans ces conditions défavorables, on fit supporter à l'arc un poids de 30,000 kilogrammes, et la flexion ne fut que de 0m,014. En transportant la charge sur un seul côté de l'arc, on produisit, avec un poids de 15,000 kilogrammes, une flexion de 0m,015, et l'arc ne céda que sous un poids de 17,800 kilogrammes. On réalisa alors le projet qui avait motivé les expériences, et les voyageurs, pendant plusieurs mois, ne se doutèrent pas que la grande salle d'attente, où l'on recevait des trains incessants, souvent complets, n'était séparée de l'abîme que par une épaisseur de 0m,22, comblée par des briques légères, et des arcs en briques crues, et d'un volume bien supérieur aux espaces pleins. Aujourd'hui, les nécessités du service ont fait détourner les trains de la gare des voyageurs, mais la voûte n'a jamais décliné le moindre signe d'ébranlement.

BRIS s. m. — Encycl. On trouvera de nouveaux détails sur le droit de bris au mot droit, tome VI du *Grand Dictionnaire*, page 1272.

BRISACIER (Jean de), théologien français, né à Blois en 1608, mort dans la même ville en 1683. Il entra dans la Société de Jésus, professa dans plusieurs collèges, fut provincial en Portugal, recteur du collège de Clermont, à Paris, et se distingua surtout par son

zèle contre les jansénistes. Son *Jansénisme confondu* (Paris, 1651, in-40) fut censuré par l'archevêque de Paris et réfuté par Arnauld.

BRISACIER (Jacques-Charles de), théologien français, mort en 1726. Il était supérieur du séminaire des Missions étrangères, et publia : *Oraison funèbre de la duchesse d'Angoulême* (Paris, 1675, in-40); *Oraison funèbre de Mademoiselle de Bouillon* (Rouen, 1683, in-40).

BRISACIER (Nicolas de), théologien français du XVIII^e siècle, neveu du précédent. Il a laissé : *Oraison funèbre de Louise-Charlotte de Châtillon, abbesse de Saint-Loup* (Paris, 1711, in-40); *Lettre à l'abbé général de Prémontré* (1737).

BRISÉUS, surnom de Bacchus, tiré du prononciateur *Brisa*, dans l'île de Lesbos, où il était adoré, ou de la nymphe Brisa, une de ses nourrices.

BRISEBARRE (Edouard-Louis-Alexandre), auteur dramatique. — Depuis 1863, M. Brisebarre a fait représenter les pièces suivantes : *La Vache enragée, scènes de la vie parisienne*, en cinq actes et douze parties (1865); *les Rentiers, scènes de la vie bourgeoise*, en cinq actes, les *Démocrates*, en cinq actes, opéra-comique en deux actes, musique de Louis Abadie et de Villebichot (1867); *l'Île Saint-Louis*, drame en neuf actes (1868); *le Vengeur*, drame national maritime en cinq actes et dix tableaux (1868). Il est mort le 11 décembre 1871.

BRISÉ-BOQUE s. m. (bri-ze-ko-ke). Chir. Instrument inventé par Heurteloup pour briser la coque de la pierre vésicale.

BRISÉ-MOTTÉS s. m. — Ornith. Nom vulgaire du traquet motté, dans les mêmes contrées.

BRISSE (baron Léon), gastronome français, né à Guéméné (Bouches-du-Rhône) en 1813, mort à Paris en 1876. Il commença par être agent forestier, puis le vint se fixer à Paris. Grand amateur de bonne chère, il fit de la gastronomie une étude toute spéciale et il attira sur lui l'attention, en 1866, en publiant chaque jour, dans le journal *la Liberté*, le menu du repas qu'il proposait au public de faire le lendemain. Les menus du baron Brisse occupèrent pendant un certain temps la curiosité publique, et un restaurateur eut l'idée de suivre chaque jour le programme culinaire du baron, devenu une des célébrités du jour. Celui-ci proposa, au commencement de 1867, aux gourmets dévotés d'assister à une série de dîners qui devraient avoir lieu successivement dans les meilleurs restaurants de Paris, et dont le premier fut servi à la Maison-Dorée. « Le but de nos réunions, écrivait-il ce sujet, n'est pas seulement d'apprécier les grands restaurateurs de Paris et de constater la qualité des produits que chacun est libre de soumettre à notre dégustation; nous voulons également, la part faite à toutes les exigences, déterminer comment, de nos jours, une table doit se régler pour être bien servie. Nous essayerons, et à plusieurs reprises, tous les systèmes qui nous paraîtront bons, et des décisions ne seront prises qu'en parfaite connaissance de cause. »

Pendant longtemps, le baron Brisse continua à publier des menus dont il variait les formes; mais il finit par ne plus attirer l'attention. On lui dit : les *Trois cent soixante-cinq menus* du baron Brisse (1868, in-80), plusieurs fois réédité; *Recettes à l'usage des ménages bourgeois et des petits ménages* (1868, in-12); *la Petite cuisine du baron Brisse* (1870, in-18); *Cuisine en chambre* (1873, in-12).

BRISSET (Pierre-Nicolas), peintre. — Depuis 1847, il n'a exposé qu'un très-petit nombre de tableaux et quelques portraits. M. Brisset a obtenu des médailles de 2^e classe en 1847 et en 1855, et la croix d'honneur en 1868. Nous citerons de lui un tableau religieux exposé en 1855; *Entrée de pêcheurs dans une basilique* (1865); *Sic utur ad calum* (1868); les *Deux sœurs de charité* (1876). Il a ensuite exécuté des travaux décoratifs dans diverses églises, notamment à l'église de Saint-Vincent-de-Paul.

BRISOCARPE s. m. (bri-so-kar-pe — du gr. *brissos*, oursin; *karpos*, fruit). Bot. Genre de plantes, de la famille des rictiées. n Syn. de CORNIN.

BRISOIDES s. m. pl. (bri-soï-de) — du gr. *brissos*, oursin; *eidai*, aspect). Echin. Genre d'échinides, dont le test est en forme de cœur.

BRISON (Marcou), homme politique français, né à Saint-Aignan en 1740, mort à Blois en 1803. Il fut député à l'Assemblée législative en 1792, puis à la Convention en 1792. Il vota la mort de Louis XVI. Le Directoire le nomma commissaire de son département. Il fut ensuite juge au tribunal de Blois.

BRISON (Eugène-Henri), homme politique et publiciste français, né à Bourges le 31 juillet 1835. Il est le fils d'un avoué d'appel de sa ville natale, un des plus fermes républicains du département du Cher. Après d'excellentes études au lycée de Bourges, il vint faire son droit à Paris, et, en 1854, n'ayant encore que dix-neuf ans, il fut, avec M. Vacherot, F. Morin, Pelletan, Barni, Despois, un des fondateurs de *l'Avant*, le premier journal républicain qui ait vu le jour au quartier Latin. Son talent oratoire commença à se révéler dans les loques maçonniques, où

il se fit admettre en 1856. En 1861, il devint collaborateur de la *Reforme littéraire* et du *Phare de la Loire*. En 1864, il entra dans la rédaction de *l'Avant*, journal républicain, sous le pseudonyme de *le quinqué*, le 10 août, au mois de mai 1869, pour *l'Avant national*, fondé par M. Peyrat, dont on connaît les opinions républicaines nettement accentuées. Il était le délégué à cette époque avec MM. Challemel-Lacour et Gambetta, avec lesquels, en 1868, il avait créé et rédigé la *Revue politique*, qui fut supprimée à la fin de l'année, pour un des articles qu'il y avait publiés. Aux élections complémentaires pour la députation, qui eurent lieu à Paris en 1869, M. Brisson se présenta comme candidat démocrate pour la 4^e circonscription de la Seine et, au premier tour de scrutin, il obtint 6,148 voix sur 29,015 votants. Au second tour, il se retira devant M. Glais-Bizoin, qui avait obtenu un plus grand nombre de suffrages. Après la révolution du 4 septembre, le gouvernement de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Défense nationale le nomma adjoint au maire de Paris et, le 1^{er} octobre, membre de la commission d'enseignement communal et de la commission de l'assistance publique. Le 31 octobre au soir, il signa avec MM. Dorain, Schoelcher, Et. Arago, Floquet et Herisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal; mais le gouvernement ayant cru devoir desavouer cette affiche, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, tout en conservant ses fonctions dans les deux commissions que nous venons de citer, et il repêcha le véritable conseil de la Déf

Lorsque ces interpellations ou ces pétitions auront trait à la politique intérieure, les ministres répondront seuls des actes qui les concernent. Néanmoins, si, par une délibération spéciale, communiquée à l'Assemblée avant l'ouverture de la discussion par le vice-président du conseil des ministres, le conseil déclare que les questions soulevées se rattachent à la politique générale du gouvernement et engagent ainsi la responsabilité du président de la République, le président aura le droit d'être entendu, dans les formes déterminées par l'article 127.

Après avoir entendu le vice-président du conseil, l'Assemblée fixe le jour de la discussion.

Art. 4. L'Assemblée nationale ne se sépare pas avant d'avoir statué :

1° Sur l'organisation et le mode de transmission des pouvoirs législatif et exécutif ;

2° Sur la création et les attributions d'une seconde Chambre, ne devant entrer en fonction qu'après la séparation de l'Assemblée actuelle ;

3° Sur la loi électorale.

Le gouvernement soumettra à l'Assemblée des projets de loi sur les objets ci-dessus énumérés.

La loi que nous venons de citer mettrait obstacle à l'intervention de M. Thiers dans les débats qui s'ouvriraient à la Chambre. Cela ne paraît point suffisant aux meneurs de la cour monarchique, et, le 19 mai 1873, jour de la rentrée des Chambres, il devint évident que les monarchistes allaient donner l'assaut au pouvoir. Un comité de six membres, à la tête duquel figurait le duc de Broglie, fut chargé de dresser le plan de bataille. On avait recruté des adhérents un peu partout, et la phalange se composait de légitimistes, d'orléanistes, de bonapartistes et de républicains de la nuance Target.

M. Thiers ayant, sur ces entrefaites, modifié la composition de son ministère et recruté ses collaborateurs exclusivement sur les bancs du centre, on se demanda comment il serait possible de porter cette modification sur la politique intérieure. M. de Broglie fut chargé de développer l'interpellation et de réclamer, dans l'intérêt de ce qu'il appelait le rétablissement de l'ordre moral, une politique résolument conservatrice. Il s'acquitta de cette tâche à la satisfaction des 300 signataires de l'interpellation. Il parla du péril que faisaient courir à la société les doctrines radicales ; il dénonça plusieurs de ses collègues à la vengeance de l'Assemblée et finit en déclarant que le pouvoir ne devait plus compter sur l'appui des signataires de l'interpellation s'il continuait à s'appuyer sur le parti radical.

Le ministre de la justice, M. Dufaure, se chargea de répondre à M. de Broglie. Il prodigua les injures à parti républicain avoués, sans pouvoir attendre des adversaires décidés à en finir avec un gouvernement qu'ils ne trouvaient pas suffisamment réactionnaire.

On réclamait la clôture, et déjà M. de Broglie savourait son triomphe, lorsque le président de l'Assemblée, M. Buffet, ancien ministre de l'Empire, donna lecture d'un message de M. Thiers, qui demandait à être entendu. La séance fut levée et le débat renvoyé au lendemain matin. M. Thiers, sentant sa situation perdue, fut très-dur pour la majorité. La séance de l'après-midi fut remplie par un discours de M. Casimir Périer et par la fameuse déclaration Target, qui valut à son auteur, quelques jours plus tard, un poste diplomatique à La Haye. La séance se termina par le vote de l'ordre du jour Krnoul, qui contenait un blâme à l'adresse du pouvoir et qui réunît les voix de majorité. M. Thiers donna sa démission, qui fut acceptée par les coalisés, fut nommé président de la République par 390 voix.

Le lendemain, M. de Broglie était chargé de la formation d'un cabinet. Il prit pour lui le portefeuille des affaires étrangères, avec la vice-présidence du conseil, et choisit comme collègues MM. Batie, Ernoul, Beulé, toute la fine fleur de la réaction.

Le jour même de sa nomination au pouvoir, le nouveau ministre des affaires étrangères adressa une circulaire aux agents diplomatiques désormais placés sous ses ordres. Cette pièce valut la peine d'être citée ; la voici :

Versailles, le 23 mai 1873.

Monsieur, vous avez été informé que, par un décret du 24 mai dernier, l'Assemblée nationale a accepté la démission de M. Thiers, président de la République, et a désigné, pour le remplacer dans cette dignité, le duc de Broglie. Je sais déjà avec quel respect et quelle approbation unanimes a été accueilli partout le nom du nouveau président. L'éclat de ses services, l'intégrité de son caractère l'appelaient naturellement à ces hautes fonctions. De crois cependant nécessaire de vous indiquer brièvement la portée des événements qui ont amené ce changement dans la personne du dépositaire du pouvoir suprême. Le différend qui s'est élevé entre la majorité de l'Assemblée nationale et M. Thiers n'a porté sur aucun point relatif à la politique étrangère. Vous pouvez vous souvenir que, pendant le cours des deux années qui viennent de

s'écouler, la conduite adoptée par M. Thiers pour rétablir nos rapports avec les puissances étrangères après les désastres de 1870 n'a fait l'objet d'aucun débat dans l'Assemblée. Des votes nombreux, au contraire, ont approuvé les efforts que j'ai faits avec succès cet homme d'Etat illustre pour effacer la trace de nos malheurs et rendre à la France sa pleine indépendance nationale. Le nouveau président, dans son message que les journaux vous ont fait connaître, rend à cet égard, vous l'aurez remarqué, pleine justice à son prédécesseur.

Vous n'avez donc rien à changer aux instructions que j'ai eu l'honneur de vous adresser au gouvernement ; je les développerai quand l'occasion s'en présentera, d'après les événements et les renseignements que vous m'avez transmis vous-même ; mais, en attendant, vous devez rester fidèle à la ligne qui vous a été tracée.

C'est sur la politique intérieure uniquement que le président et l'Assemblée sont entrés en dissentiment. La majorité de l'Assemblée nationale a pensé qu'une résistance énergique devait être opposée aux progrès de l'esprit révolutionnaire, attesté par les derniers résultats électoraux, et n'a pas trouvé que le cabinet formé par le président, à la suite de ces élections, présentât toutes les garanties qu'elle désirait à ce point de vue essentiellement conservateur. Un ordre du jour qui exprimait cette pensée a été adopté, et, les ministres ayant donné leur démission, le président n'a pas cru pouvoir manager ses regrets de conduite et les a suivis dans leur retraite.

Le nouveau gouvernement, se conformant à son origine, suivra donc une politique résolument conservatrice, c'est-à-dire pacifique et modérée au dedans. Opposée à une sévérité inflexible à l'égard des tentatives que ferait le parti révolutionnaire pour étendre son influence par des voies illégales, il ne sortira pas lui-même de la légalité la plus stricte. Aucune réaction n'est méditée et ne sera tentée contre les institutions existantes ; les lois constitutionnelles présentées par nos prédécesseurs restent sous le jugement de l'Assemblée, qui transigera seule, quand elle le jugera convenable, la question suprême de la forme du gouvernement.

En expliquant ainsi, suivant la réalité des faits, le sens de cet important événement, vous ne manquerez pas de faire remarquer que la question débattue à l'Assemblée nationale intéressait non-seulement le repos de la France, mais celui de toutes les nations. Ce n'est pas en France seulement que l'esprit révolutionnaire conspire contre la paix publique et contre les bases mêmes de l'ordre social. Aucune nation de l'Europe n'est exempte de ce mal, et toutes ont un égal intérêt à le voir réprimer. La situation de la France et l'action qu'elle exerce sur l'Europe et sur le monde rentraient le triomphe du parti révolutionnaire dans notre partie plus grave que partout ailleurs, et la cause de la société française est celle de la civilisation tout entière.

Ces considérations doivent servir de règle au langage que vous tiendrez au sujet des derniers événements, et vous vous efforcerez de les faire apprécier au gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité.

Agrez, etc. Signé : DE BROGLIE.

Quelques jours après le 24 mai, le duc de Broglie procéda au remaniement de l'administration. M. Beulé, qui n'était que son homme de paille, revêqua un grand nombre de préfets, sous-préfets et secrétaires généraux nommés par M. Thiers, et peupla l'administration de légitimistes, de bonapartistes et d'orléanistes. Les journaux républicains ou même libéraux furent suspendus ou supprimés en vertu des pouvoirs que donnait l'état de siège.

Le 30 novembre 1873, M. de Broglie, qui naguère avait voté contre la loi des maires présentée par M. Thiers, sous prétexte que cette loi ne faisait point la part assez large aux conseils municipaux dans la nomination des maires, M. de Broglie, disons-nous, déposa un projet de loi qui attribuait exclusivement au pouvoir exécutif ou à ses agents, les préfets, la nomination des maires. La loi fut votée, et, quelques jours après (29 janvier 1874), M. de Broglie, devenu ministre de l'intérieur (26 novembre 1873), en remplacement de M. Beulé, adressait aux préfets une circulaire dans laquelle il leur recommandait d'épurer soigneusement les municipalités. A la suite de cette circulaire, et pendant plus d'un mois, les colonnes de l'Official furent encombrées de révocations de maires. Les bonapartistes, dont M. de Broglie ne cessa jamais d'être l'allié, eurent la plus large part dans la distribution des maires.

Au moment où se tramait la conspiration des fusionnistes (août à novembre 1873), le ministre de l'intérieur favorisait officiellement les projets des conspirateurs ; mais il est permis de penser qu'il ne croyait point à leur succès et que M. de Broglie riait sous cape de l'échec certain qui les attendait. Lorsque tout espoir fut perdu pour les fusionnistes, il parut désespéré, et, toujours pour sauver l'ordre social des périls qui le menaçaient, il demanda et obtint la prorogation pour sept ans

des pouvoirs du maréchal (30 novembre 1873). C'est à cette date qu'il quitta le ministère des affaires étrangères, où il fut remplacé par M. Decaze ; il prit le portefeuille de M. Beulé, qui fut ainsi retourné à ses travaux archéologiques.

Paroissien (Joseph-Pélicier-Augustin), connue au théâtre sous le nom de *Paroissien*, actrice française. — Elle a quitté la scène française au mois de février 1868, avec une pension de retraite de 6,400 francs. Mlle Angéline Brohan avait succédé à Rachel comme professeur au Conservatoire.

BROHON (Jean), médecin français du XVIII^e siècle, né à Coutances. Il a publié : *De stirpibus vel plantis ordine alphabetico digestis Epitome* (Caen, 1741, in-8°), ouvrage qui n'est que la reproduction de *Epitome in Ruellium*, publié en 1539 par Léger-Duchesne ; *Description d'une merveilleuse et prodigieuse comète*, etc. (Paris, 1768, in-8°) ; *Préliminaires ou journal astrologique, avec les jugements pronostiqués pour l'an 1772* (Rouen, 1771).

BROISAT (Emilie), actrice française, née en 1848. Elle débuta à dix-huit ans au théâtre de Valenciennes, où elle parut dans *Maisie neuve* de Sardou. Peu après, elle fut engagée à un théâtre de Bruxelles, et, pendant trois ans, elle y joua des rôles importants, notamment dans *Question d'argent*, les *Inuites*, *Paul Forestier*, etc. La jeune actrice y fit des progrès rapides, se rompit au métier, et obtint de vifs succès. Pendant le même temps, elle se livra à des études de théâtre, et donna, avec le magnésium, un chlorure en décomposant le bromure. On filtre, puis on chauffe dans un vase plein d'eau froide, et le bromure se condense dans un flacon qui gagne le fond de l'appareil.

Le second procédé, fondé sur le traitement des eaux mères des cendres de chlorure alcalin, est le plus simple. On chauffe dans un col de bœhmé. Dans ce dernier rôle, son succès fut éclatant, tant elle sut déployer de tendresse, de sensibilité vraie et de grâce touchante. A la fin de 1874, Mlle Broisat fut engagée au théâtre français. Elle y débuta dans *Philiberte*, dans le *Demi-monde* et dans *Mlle de Belle-Isle*. Depuis lors, elle a pris rang parmi les meilleures actrices de notre premier théâtre. C'est pour elle que M. Parfin a repris, en février 1877, le *Château d'Alfred de Vigny*, dans lequel elle a interprété avec un grand talent, un charme poétique et tendre, le rôle de Ketty Bell.

BROMACIDE s. m. (bro-ma-si-de) — de *brome*, et de *acide*. Chim. composé contenant du brome et jouant le rôle d'acide.

BROMAL s. m. (bro-mal). Chim. composé qui résulte de l'action du brome sur l'alcool absolu.

— Encycl. Ce composé, également connu sous le nom d'hydrogène chloré, se présente sous forme de cristaux blancs, pour former CHBr₃O. Il peut se préparer en versant petit à petit 3 parties de brome dans 1 partie d'alcool absolu récemment distillé, on abandonne la liqueur à elle-même pendant une dizaine de jours, puis on distille jusqu'à trois quarts, et le reste est traité par l'acide sulfurique concentré. Le bromal ne tarde pas à surnaître. On obtient épuré, si on le compose en traitant l'éther par le brome.

Le bromal est un liquide oléagineux, incolore, d'une odeur pénétrante et d'une saveur acre et brûlante. Sa vapeur irrite violemment les yeux. Densité, 3,24. Ce composé est soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther ; il bout à 110° environ et distille sans décomposition. Il est inattaquable aux acides sulfurique et nitrique, mais donne, sous l'action des alcalis, du bromure et un formiate. Le chlorure, sec ou humide, ne l'attaque point. Il dissout rapidement le phosphore et le soufre. Quand on traite le bromal par une quantité convenable d'eau, il se forme de l'hydrate de bromal, dont la formule est CHBr₃O + 2H₂O. Ce composé se présente sous forme de cristaux très-solubles dans l'eau, fusibles à une température de 25° environ.

Si l'on traite la partie de brome et d'alcool méthylique absolu et froid, on obtient un isomère du bromal qui a reçu le nom de bromalol. Ce composé se présente en cristaux prismatiques fusibles à + 67°. On l'obtient en purifiant les sels cristallins plus ou moins de suite dans l'alcool. Ce produit, dont la densité est de 3,107, est soluble dans l'eau et dans l'éther. On le prépare par la dissolution de la Chambre des députés et faisant appel au pays pour qu'il nommât des députés favorables à sa politique, c'est-à-dire de convictions appartenant à tous les partis réactionnaires.

Outre les ouvrages que nous avons cités, dont le plus important, *L'Église et l'Empire romain*, de *aldehyde*, forme 6 vol. in-8° et in-12 et a été terminée en 1867. Broglie a publié : *la Souveraineté pontificale et la liberté* (1861, in-8°) ; *la Liberté divine et la liberté humaine* (1865, in-8°) ; *la Diplomatie et le droit* (1868, in-8°) ; *les Candidatures officielles* (1868, in-8°) ; *broglie a cherché à consulter pour ceux qui veulent se*

faire une idée de l'inconsistance politique et des variations de l'auteur ; le *Corps législatif*, proprement nommée acide bromhydrique, V. sous études de littérature et de morale (1868, in-8°).

BROMANILIQUE adj. (bro-ma-ni-li-ke). Chim. Se dit de la dibromo-dioxyquinone, le plus communement nommée acide bromanilique. V. quinone, au tome XIII du Grand Dictionnaire, page 557.

BROMANILONÉ s. f. (bro-ma-ni-lon-é). Chim. Corps obtenu par l'action du brome sur l'Vaniline.

BROMANISOLÉ s. m. (bro-ma-ni-sol-é) — de *brome*, et de *anisol*. Chim. Corps obtenu par l'action du brome sur le camphre d'anis.

BROMATOMETRIE s. f. (bro-ma-to-mé-ri-é). — du gr. *bromos*, aliment, mesure). Mesure de la quantité d'aliments nécessaire pour chaque jour.

BROME s. m. — Encycl. Chim. Nous allons ajouter à ce que nous avons dit sur ce métal, dans le corps même de l'ouvrage, quelques renseignements qui compléteront ceux que nous avons déjà donnés.

On prépare le brome sur une grande échelle de deux sortes, soit en l'extrayant directement de l'état de brome de magnésium, soit en le retirant des eaux mères des cendres de varech débarrassées de leurs chlorures ou de leurs sulfures alcalins. Dans ce dernier cas, on peut obtenir du brome coup de brome et de l'iode.

Le premier de ces procédés se pratique comme il suit : on commence par débarrasser les eaux mères des sulfates alcalins qu'elles contiennent, on obtient ce résultat au moyen de concentrations et de cristallisations successives. Puis on distille le résidu aqueux en présence de chlorure de calcium, on emploie des concentrations et de cristallisations successives. On obtient ce résultat au moyen d'une solution de chlorure de calcium, on emploie des concentrations et de cristallisations successives. On obtient ce résultat au moyen d'une solution de chlorure de calcium, on emploie des concentrations et de cristallisations successives.

Le second procédé, fondé sur le traitement des eaux mères des cendres de chlorure alcalin, est le plus simple. On chauffe dans un col de bœhmé. Dans ce dernier rôle, son succès fut éclatant, tant elle sut déployer de tendresse, de sensibilité vraie et de grâce touchante. A la fin de 1874, Mlle Broisat fut engagée au théâtre français. Elle y débuta dans *Philiberte*, dans le *Demi-monde* et dans *Mlle de Belle-Isle*. Depuis lors, elle a pris rang parmi les meilleures actrices de notre premier théâtre. C'est pour elle que M. Parfin a repris, en février 1877, le *Château d'Alfred de Vigny*, dans lequel elle a interprété avec un grand talent, un charme poétique et tendre, le rôle de Ketty Bell.

BROMACIDE s. m. (bro-ma-si-de) — de *brome*, et de *acide*. Chim. composé contenant du brome et jouant le rôle d'acide.

BROMAL s. m. (bro-mal). Chim. composé qui résulte de l'action du brome sur l'alcool absolu.

— Encycl. Ce composé, également connu sous le nom d'hydrogène chloré, se présente sous forme de cristaux blancs, pour former CHBr₃O. Il peut se préparer en versant petit à petit 3 parties de brome dans 1 partie d'alcool absolu récemment distillé, on abandonne la liqueur à elle-même pendant une dizaine de jours, puis on distille jusqu'à trois quarts, et le reste est traité par l'acide sulfurique concentré. Le bromal ne tarde pas à surnaître. On obtient épuré, si on le compose en traitant l'éther par le brome.

Le bromal est un liquide oléagineux, incolore, d'une odeur pénétrante et d'une saveur acre et brûlante. Sa vapeur irrite violemment les yeux. Densité, 3,24. Ce composé est soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther ; il bout à 110° environ et distille sans décomposition. Il est inattaquable aux acides sulfurique et nitrique, mais donne, sous l'action des alcalis, du bromure et un formiate. Le chlorure, sec ou humide, ne l'attaque point. Il dissout rapidement le phosphore et le soufre. Quand on traite le bromal par une quantité convenable d'eau, il se forme de l'hydrate de bromal, dont la formule est CHBr₃O + 2H₂O. Ce composé se présente sous forme de cristaux très-solubles dans l'eau, fusibles à une température de 25° environ.

Si l'on traite la partie de brome et d'alcool méthylique absolu et froid, on obtient un isomère du bromal qui a reçu le nom de bromalol. Ce composé se présente en cristaux prismatiques fusibles à + 67°. On l'obtient en purifiant les sels cristallins plus ou moins de suite dans l'alcool. Ce produit, dont la densité est de 3,107, est soluble dans l'eau et dans l'éther. On le prépare par la dissolution de la Chambre des députés et faisant appel au pays pour qu'il nommât des députés favorables à sa politique, c'est-à-dire de convictions appartenant à tous les partis réactionnaires.

Outre les ouvrages que nous avons cités, dont le plus important, *L'Église et l'Empire romain*, de *aldehyde*, forme 6 vol. in-8° et in-12 et a été terminée en 1867. Broglie a publié : *la Souveraineté pontificale et la liberté* (1861, in-8°) ; *la Liberté divine et la liberté humaine* (1865, in-8°) ; *la Diplomatie et le droit* (1868, in-8°) ; *les Candidatures officielles* (1868, in-8°) ; *broglie a cherché à consulter pour ceux qui veulent se*

librement équivalentes, de l'eau et du tribromure de phosphore ; le tout est chauffé, et l'acide bromhydrique qui se dégage est absorbé par l'eau. Ce procédé donne de l'acide bromhydrique pur.

On chauffe la substance à essayer avec un mélange d'acide sulfurique concentré et de dichromate de potassium, et, si c'est un bromure, le séchage des vapeurs de brome très-facilement reconnaissables à leur couleur. Si on chauffe avec de l'acide sulfurique seul, il se forme de l'acide bromhydrique mélangé de vapeurs de brome.

En précipitant par le nitrate d'argent, et en présence d'un excès d'acide nitrique, une solution aqueuse qu'on suppose renfermer un bromure métallique, on obtient, si tel est le cas, un précipité blanc, analogue à celui que donne le chlorure d'argent, mais moins soluble que ce dernier dans l'ammoniaque et totalement insoluble dans un excès d'acide nitrique.

En traitant la solution de bromure par le chloroforme, il se forme une coloration jaune de l'éther et qu'on agite, ce liquide dissout tout le brome, se colore en jaune et vient surnaître.

En traitant au chalumeau une perle de phosphore saturée d'oxyde de cuivre avec un bromure métallique, la flamme donne un dard bleu bordé de vert. La même expérience faite avec un chlorure donne une flamme bleue bordée de vert. On chauffe dans un col de bœhmé. Dans ce dernier rôle, son succès fut éclatant, tant elle sut déployer de tendresse, de sensibilité vraie et de grâce touchante. A la fin de 1874, Mlle Broisat fut engagée au théâtre français. Elle y débuta dans *Philiberte*, dans le *Demi-monde* et dans *Mlle de Belle-Isle*. Depuis lors, elle a pris rang parmi les meilleures actrices de notre premier théâtre. C'est pour elle que M. Parfin a repris, en février 1877, le *Château d'Alfred de Vigny*, dans lequel elle a interprété avec un grand talent, un charme poétique et tendre, le rôle de Ketty Bell.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

du bromure de potassium avant de le peser ; enfin le troisième est additionné d'iodure de potassium, puis on en détermine le poids. Les résultats de ces trois pesées, les poids respectifs des chlorures, bromures et iodures d'argent et enfin les poids atomiques de ces composés sont les éléments qui permettent de déterminer les proportions dans lesquelles ces sels et sels sont contenus dans le bromure.

On connaît trois composés du brome avec l'oxygène, mais aucun d'eux ne s'obtient directement, et ils ne peuvent être préparés qu'à l'état d'hydrates ou de sels. Ces trois composés, dont un seul est bien connu, l'acide bromique, sont l'acide hypobromeux BrOH, l'acide bromique BrO₂H et l'acide hypobromique BrOH.

L'acide hypobromeux se forme, d'après Spiller, en traitant à froid par le brome une solution de nitrate d'argent en excès. Il se forme un précipité de bromure d'argent, tandis que la surface de la liqueur se couvre d'une couche liquide de teinte jaune pâle, élevée le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se dégage du brome, et l'acide hypobromeux se transforme en acide bromique.

On obtient une solution concentrée d'acide hypobromeux en agitant l'eau de brome avec de l'oxyde de mercure ; mais ce produit se décompose à + 20° et présente à un point très-élevé le caractère de brome libre. Si on élève la température en maintenant même pression jusqu'à 60°, il se